

Informations relatives à la fin de l'année

CONSEIL

Versez votre cotisation 2019 sur votre compte de prévoyance 3a dès le début de l'année afin de profiter plus longtemps de l'intérêt préférentiel.



Afin de vous faciliter l'exécution en temps utile de vos transactions bancaires à l'occasion du changement d'année, vous trouverez ci-dessous les principales échéances.

Échéances pour le trafic des paiements

Nous vous garantissons l'exécution de votre paiement en 2018 si les délais suivants sont respectés :

Ordre via e-banking	Saisie et validation au plus tard le 28.12.2018 à 8 h 00
Ordre écrit	Réception par la banque au plus tard le 21.12.2018

Les paiements reçus ultérieurement seront exécutés dans les meilleurs délais, mais vraisemblablement pas avant le début 2019.

Prévoyance 3a

Les échéances suivantes s'appliquent pour la comptabilisation en temps utile des cotisations à la prévoyance 3a en 2018 :

Ordres de paiement/virements	Les ordres de paiement devront être remis à la banque ou à la poste au plus tard le 21.12.2018
Paiements au guichet bancaire ¹	Au plus tard le 31.12.2018 à 11 h 30

¹ Possible seulement à Bâle

Cotisations maximales	2018	2019
Actifs avec caisse de pension	CHF 6 768	CHF 6 826
Actifs sans caisse de pension (au max. 20 % du revenu de l'activité lucrative)	CHF 33 840	CHF 34 128

Transactions boursières

Les ordres pour les achats/ventes de titres sont acceptés durant les heures d'ouverture régulières de la banque (voir les « Horaires d'ouverture les jours fériés »).

Documents relatifs au bouclage annuel

Vos comptes et dépôts seront bouclés lors du changement d'année 2018/2019. Vous recevrez les relevés dès janvier 2019. Veuillez les conserver pour remplir votre déclaration fiscale.

Vous recevrez les attestations relatives aux versements sur votre compte de prévoyance 3a début février 2019.

Les relevés fiscaux Suisse pour l'année 2018 dans le cadre d'un abonnement seront envoyés dès la mi-février 2019.

Horaires d'ouverture les jours fériés

Jour de la semaine	Date	Heures d'ouverture
Vendredi	21.12.2018	Heures d'ouverture normales ¹
Lundi	24.12.2018	Ouverture jusqu'à 11 h 30
Mardi-mercredi	25-26.12.2018	Fermé
Jeudi-vendredi	27-28.12.2018	Heures d'ouverture normales ¹
Lundi	31.12.2018	Ouverture jusqu'à 11 h 30 ²
Mardi-mercredi	01-02.01.2019	Fermé
Dès jeudi	03.01.2019	Heures d'ouverture normales ¹

¹ Détails sur cic.ch/sites

² Genève : fermé toute la journée

Veillez noter qu'aucune transaction de trafic des paiements, ni aucune opération sur titres, sur devises ou sur le marché monétaire n'est possible les jours de fermeture. En cas de questions, votre conseiller à la clientèle se tient volontiers à votre disposition.